

S'INFORMER



S'informer sur le risque que représente le barrage de Champagny en consultant le Plan Particulier d'Intervention (PPI) en mairie ou sur le site de la préfecture de la Haute-Saône.

SE PRÉPARER



Constituer son kit d'urgence

- Une lampe de poche
- Un gilet jaune et 1 sifflet
- Des barres de céréales
- Une bouteille d'eau potable par personne
- Une trousse de premiers soins
- Une radio à piles
- Des piles de rechange
- De quoi se laver
- Des vêtements de rechange
- Une couverture de survie
- Les photocopies des contrats d'assurance
- Le double des clés de la maison
- S'il y a un bébé : des couches et un biberon vidé (que l'on remplira au moment venu)
- De quoi s'occuper (cartes, dés, etc.)
- Les ordonnances, les médicaments
- Un téléphone et son chargeur



CONNAITRE LES MODALITÉS D'ALERTE ET D'ÉVACUATION



Connaître le signal spécifique émis par la sirène d'alerte de votre commune.



Identifiez le point de rassemblement à rejoindre en cas de menace de rupture du barrage auprès de votre mairie.

RISQUE CONCERNANT LA STABILITÉ DU BARRAGE



Respectez les consignes des autorités diffusées à la radio, la télévision, les sites internet, les réseaux sociaux et par votre maire



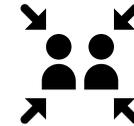
Si vous vous trouvez dans la zone de danger, la préfecture vous informera en temps réel de l'évolution de la crise, via le dispositif d'alerte et d'information des populations FR-Alert, par notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, sur votre téléphone portable

SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE

Évacuation impérative et immédiate



Si votre habitation se situe dans l'empreinte de la vague de submersion, évacuez celle-ci et emportez votre kit d'urgence.



Rejoignez le point de rassemblement préalablement identifié.



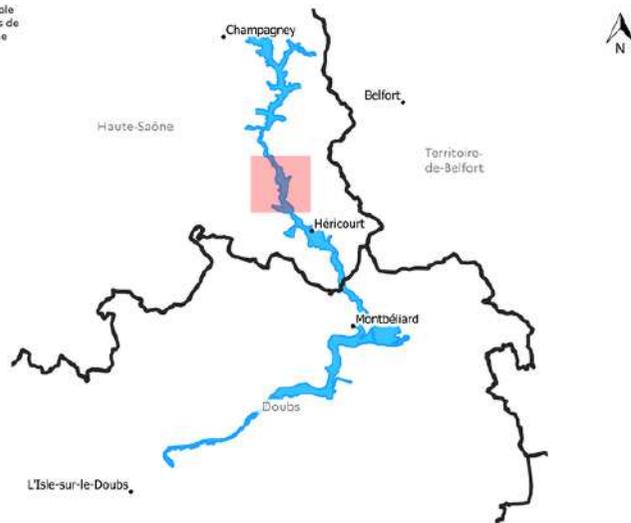
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants les accompagnent directement au point de rassemblement.



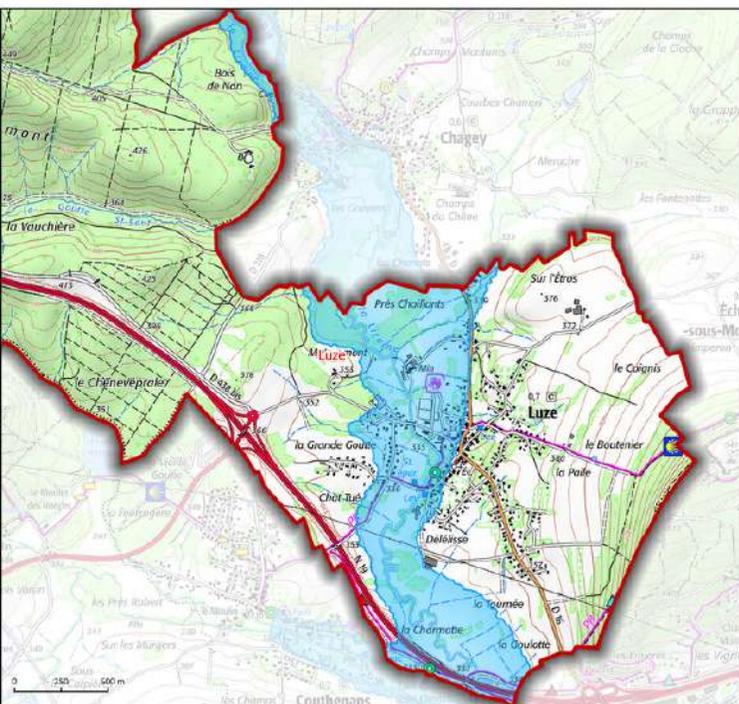
Quoi qu'il arrive ne revenez pas sur vos pas.

FIN DE L'ALERTE

Vous serez informés par les autorités, les réseaux sociaux, les médias ainsi que par le dispositif FR-Alert



 Onde de submersion  Limite départementale  Limite communale



Conception : DDT70/STM/ATG/SIG
Source : ©IGN SCAN25TOPO® - ©IGN BDTOPO® - Préfecture de la Haute-Saône
Carte réalisée le 09/03/2023



Vous êtes dans une zone soumise à
l'aléa "rupture de barrage"



Ce guide vous donne la bonne
conduite à adopter en cas d'incident
menaçant la stabilité du barrage.



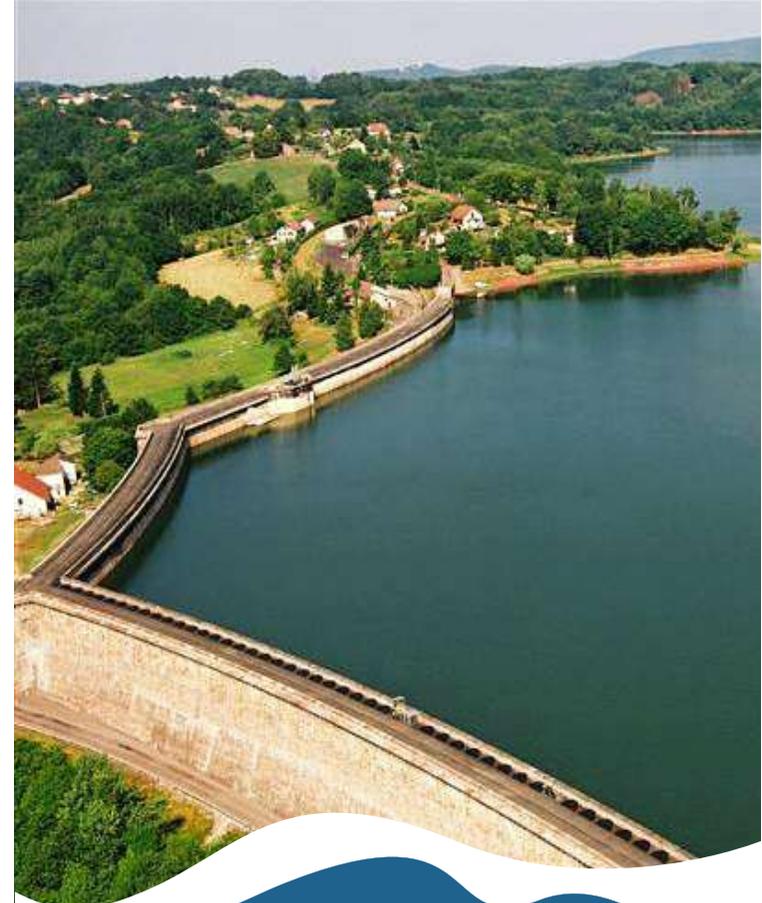
Ce guide constitue le support
d'information préventive associé au
Plan Particulier d'intervention (PPI)
du barrage de Champagney

Ce guide vous concerne, lisez-le
attentivement et gardez-le
précieusement



Préfecture de la Haute-Saône
1 Rue de la Préfecture 70000 Vesoul
Téléphone : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr



GUIDE D'INFORMATION

SUR LE RISQUE DE RUPTURE DU BARRAGE DE CHAMPAGNEY